



Reprise de services Telenet

Bonjour,

Vous pouvez régler votre Reprise en remplissant ce document et en le renvoyant **signé**.
Écrivez clairement en caractères d'imprimerie

Vous avez tout rempli et signé ? Renvoyez ce document :

- **En ligne** via telenet.be/envoierprise.
- **Par la poste** à Telenet, Liersesteenweg 4, 2800 Malines

D'autres questions ? Contactez-nous via telenet.be/fr/contact

Cordialement,
Le service clientèle Telenet

Bon à savoir

- **Le cédant** est la personne qui est encore propriétaire des services Telenet, mais qui veut les transférer à quelqu'un d'autre. **Le repreneur** devient le nouveau propriétaire des services.
- Nous avons reçu votre formulaire ? Nous le traitons dans les **7 jours ouvrables** et nous envoyons **une confirmation écrite** au repreneur et au cédant.
- **Le tarif social** n'est pas transféré. **L'offre internet sociale** n'est transférée que si le repreneur entre en ligne de compte. Si ce n'est pas le cas, nous remplaçons l'abonnement par Easy Internet.

Les petits caractères

Une reprise n'est possible que :

- pour tous les services Telenet fixes actifs à l'adresse du cédant. Il est cependant possible de reprendre séparément un abonnement mobile.
- si la situation familiale ou professionnelle change, par exemple en cas de divorce, de décès ou de reprise d'une entreprise, ou si un enfant adulte part vivre seul.
- si nous avons toutes les données. N'oubliez pas le numéro de la carte d'identité du repreneur et la signature du repreneur et du cédant, sauf en cas de décès.

Le repreneur déclare:

- reprendre les contributions et la consommation à partir de la date choisie, conformément aux conditions générales de Telenet.
- reprendre le solde impayé du cédant.
- reprendre un éventuel crédit ou une garantie du modem, et régler ceci avec le cédant.
- reprendre la valeur résiduelle des appareils achetés avec Prix Client Telenet.

Le cédant déclare:

- céder l'installation et les services au repreneur.
- accepter le transfert des données personnelles au repreneur. Il s'agit de l'historique des paiements, des données produit, des données d'utilisation et des relevés de compte antérieurs liés aux services transférés.
- accepter la reprise des adresses e-mail Telenet (en cas de reprise d'un abonnement internet) et des logins personnels. Vous ne le voulez pas ? En tant que cédant, vous pouvez :
 - transférer vos adresses e-mail vers un autre abonnement internet. Pour en savoir plus : telenet.be/deplacervotreadressee-mail.
 - résilier vos adresses e-mail et vos logins personnels via My Telenet.

Vous n'êtes pas d'accord ou ne remplissez pas les conditions ?

Dans ce cas, la reprise ne peut pas être effectuée. Résiliez votre abonnement Telenet en tant que cédant. En tant que repreneur, concluez un nouveau contrat.

1. Informations générales

Adresse d'installation et numéro de client

Numéro de client :

Rue :

Numéro de maison : Boîte :

Code postal : Lieu :

Raison de la reprise :

- Changement de situation familiale
- Décès
- Reprise de/par entreprise

2. À compléter par le repreneur

Vos données

Reprise par entreprise ? Entrez les données du mandataire.

Prénom : Nom :

Numéro de client (si vous êtes client) :

Rue :

Numéro de maison : Boîte :

Code postal : Lieu :

Nationalité : Sexe sur la carte d'identité :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Numéro de carte d'identité :

Adresse e-mail : Numéro de téléphone :

Payer

- Par virement
- Par domiciliation sur le numéro IBAN :

Adresse e-mail* :

*Recevoir le relevé de compte ou la facture à la même adresse e-mail que ci-dessus ? Dans ce cas vous ne devez rien indiquer. Si vous êtes un particulier, vous recevrez toujours votre relevé de compte par mail.

Uniquement pour les entreprises

Nom de la société : Vous préférez recevoir votre facture par la poste ?
(Uniquement pour les entreprises)

Numéro de TVA/d'entreprise : À l'adresse ci-dessus

Raison sociale (SA, SRL, ASBL, etc.) : À une autre adresse :

Quels services reprenez-vous ?

- Tous les services fixes (internet, TV digitale, télédistribution et/ou téléphonie fixe)
- Tous les services fixes et tous les abonnements mobiles
- Uniquement le ou les abonnement(s) mobile(s)

Vous reprenez mobile? Entrez les numéros et choisissez votre abonnement*

Numéro mobile

0 4

- Conserver l'abonnement actuel (Pas possible avec ONE(up)/WIGO/CLIC)
- Ajouter au ONE(up)/WIGO/CLIC existant du repreneur.
- Transférer vers*

Numéro mobile

0 4

- Conserver l'abonnement actuel (Pas possible avec ONE(up)/WIGO/CLIC)
- Ajouter au ONE(up)/WIGO/CLIC existant du repreneur.
- Transférer vers*

Numéro mobile

0 4

- Conserver l'abonnement actuel (Pas possible avec ONE(up)/WIGO/CLIC)
- Ajouter au ONE(up)/WIGO/CLIC existant du repreneur.
- Transférer vers*

Numéro mobile

0 4

- Conserver l'abonnement actuel (Pas possible avec ONE(up)/WIGO/CLIC)
- Ajouter au ONE(up)/WIGO/CLIC existant du repreneur.
- Transférer vers*

Numéro mobile

0 4

- Conserver l'abonnement actuel (Pas possible avec ONE(up)/WIGO/CLIC)
- Ajouter au ONE(up)/WIGO/CLIC existant du repreneur.
- Transférer vers*

**Important : Les numéros mobiles sont-ils actuellement dans un ONE(up)/WIGO/CLIC ? Choisissez alors l'abonnement vers lequel vous souhaitez les transférer. Vous trouverez tous les abonnements mobiles sur telenet.be/fr/tarifs/tarifs-mobile ou telenet.be/fr/business/soho/plus/tarifs/telephonie-mobile. Vous pouvez aussi ajouter les numéros à un ONE(up), WIGO ou CLIC existant du repreneur.*

Type de publication de vos numéros

Vous reprenez des numéros de téléphone mobiles ou fixes ? Vous pouvez alors choisir que votre ou vos numéros soient publiés dans les Pages Blanches ou via le 1307. Si vous ne faites pas de choix, nous enregistrerons vos numéros comme des numéros secrets. Vos données ne seront pas publiées.

Numéro	Secret	Non publié	Non mentionné	Normal
<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

- Numéro secret** : pas publié dans les Pages Blanches et pas disponible au 1307.
- Numéro non publié** : pas publié dans les Pages blanches, ne peut être obtenu par appel au 1307 qu'avec votre adresse.
- Numéro non mentionné** : pas publié dans les Pages blanches, votre numéro et votre adresse ne peuvent être obtenus qu'en appelant le 1307.
- Numéro normal** : publié dans les Pages Blanches et sur 1307.be, et il peut être demandé par téléphone au 1307.

3. À compléter pas le cédant

Je suis:

- Le client Telenet
- Héritier ou ayant droit
- Notaire chargé de la liquidation de la succession
- Administrateur provisoire

Données auxquelles nous pouvons envoyer la confirmation de reprise :

Prénom : Nom :

Rue :

Numéro de maison : Boîte :

Code postal : Lieu :

Nationalité : Sexe sur la carte d'identité :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse e-mail :

Numéro de téléphone (où nous pouvons vous joindre en journée) :

Nom de la société :

4. Signatures

Fait à :

Le : / /

Signature du cédant :

Pas en cas de décès

Signature du repreneur :

Tout est rempli et signé ? Faites-nous parvenir le document.

- **En ligne** via telenet.be/envoiereprise. C'est la façon la plus rapide de traiter votre demande.
- **Par la poste** à Telenet, Liersesteenweg 4, 2800 Malines

Dès que la reprise est en ordre, le cédant et le repreneur reçoivent une confirmation écrite. Cela peut prendre jusqu'à 7 jours ouvrables après la réception du document par Telenet.

Vous pouvez consulter les conditions générales de Telenet à l'adresse telenet.be/conditionsgenerales.